

UNE MÈRE.—Depuis 5 ans je souffrais d'un mal de talon : après la promesse d'un pèlerinage au Cap, j'ai été guéri tout de suite ; autre faveur : j'avais, depuis un an, mal à un genou ; j'ai été guéri avec la même promesse : O P —ST. BARNABÉ : J'ai été guéri d'une maladie qui depuis longtemps me retenait au lit : sitôt ma promesse de publication, j'ai été guérie subitement, et maintenant je suis en parfaite santé : E. G.—GRANITEVILLE : Je suis parfaitement guérie, ainsi que mon mari, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME N. L.—ST JOSEPH DE BEAUCE : J'ai été guérie d'une maladie réputée par les médecins, incurable : C. R.—LOWELL, MASS. : La guérison d'une personne qui s'était cassée une aiguille dans le pied.—QUÉBEC : Je remercie la Sainte Vierge pour ma guérison que je regarde comme miraculeuse, obtenu au Pèlerinage des Tertiaires de St-Roch : UNE PÉLERINE.—DAME G., abandonnée des médecins, a aussi obtenu une guérison qu'elle croit miraculeuse.—ST SÉVÉRIN : Mon fils qui avait depuis plusieurs années une maladie bien pénible, a été guéri par l'intercession de N. du Saint Rosaire : DAME P. V.—ST BARNABÉ : Une guérison subite, dans un cas grave par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire : UNE AB.—CAP DE LA MAGDELEINE : Mon mari menacé d'être bien malade, a repris son ouvrage au bout d'une journée, après la promesse de faire brûler une lampe à N. D. du St Rosaire :